

LA PETITE BAO



Union
syndicale
Solidaires

Un nouveau chantier sur La petite Boîte À Outils : « L'amiante une lutte d'aujourd'hui »

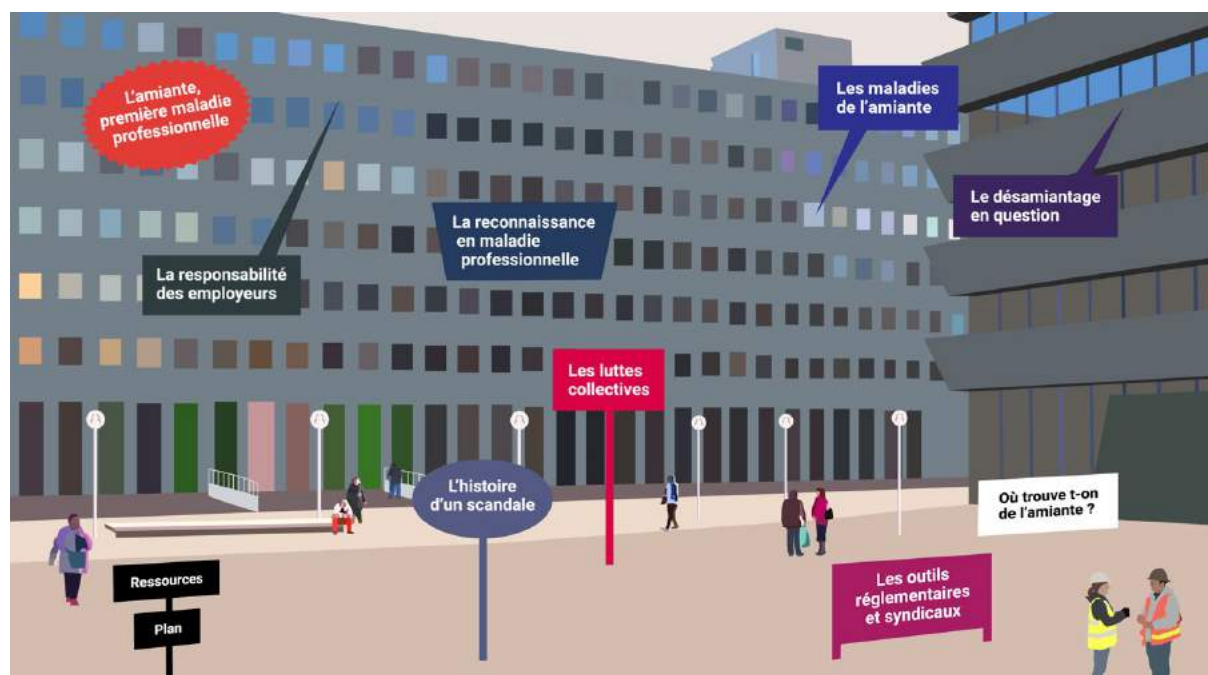
Depuis le 30 novembre 2016, l'Union syndicale Solidaires a mis en ligne le site internet « **La petite boîte à outils** » <http://la-petite-boite-a-outils.org/>, un site dédié à la santé et aux conditions de travail à l'intention de l'ensemble des salarié-es et de leurs représentant-es.

Ce site propose plusieurs types d'outils, l'intégralité des bulletins « Et voilà », un outil pour l'action syndicale en matière de santé et de conditions de travail, les fiches outils pour l'action syndicale et aussi des chantiers où nous donnons à voir des histoires au long cours, proposons des ressources historiques ou mettons en lumière des professions au service des travailleuses et travailleurs ou approfondissons des sujets d'actualité.

**Un nouveau chantier arrive aujourd'hui sur La petite BAO :
« L'amiante une lutte d'aujourd'hui ».**



Le scandale de l'amiante continue. Les travailleuses/eurs restent exposés sans le savoir car ce matériau cancérigène est encore présent dans des milliers de bâtiments, disséminé des sols aux plafonds. De nouvelles victimes risquent de s'ajouter aux 3000 à 4000 terrassés chaque année en France. Il est temps d'agir collectivement pour prévenir le risque et condamner les responsables, ce chantier est là pour donner des pistes pour agir.



Ce web documentaire contient environ 60 vidéos pour un total d'environ 4 heures de films avec l'objectif de donner à chacune et chacun l'ensemble des outils et ressources disponibles pour agir contre l'amiante.

Nous avons regroupé ces outils dans différents chapitres permettant à toutes et tous de rapidement trouver les ressources et informations nécessaires en fonction des situations vécues.

Ont participé à ce web documentaire, notamment :

Annie Thébaud-Mony, sociologue, Association Henri Pézerat, Giscop 93 ; le Professeur Sherpereel, CHRU de Lille ; Alain Bobbio, ANDEVA ; Marie-Pierre Maupoint, Sud Travail ; Kevin Goutelle, Sud Travail ; Jean-Paul Teissonnière, cabinet d'avocats TTLA ; Claude Joie, Sud Rail ; Le collectif des ouvriers ZF Masson regroupés dans l'ADDEVA de l'Yonne ; les Professeurs, CPE, agents d'entretien, parents du collège Jean Moulin d'Aubervilliers ; Gérard Voide, Association des victimes et des riverains de l'usine CMPP d'Aulnay ; Francis Judas, Ban Asbestos France ; Emmanuel Grondein, conducteur RER, Sud Rail ; Flora Pideil, Sud protection sociale Rhône-Alpes et Djamila Garzon, fonctionnaire à Bobigny.

Vous trouverez dans les pages suivantes le sommaire détaillé du web documentaire.


Contact : etvoilaletravail@solidaires.org

L'amiante : première maladie professionnelle

L'amiante, première maladie professionnelle


Tout contact avec l'amiante est dangereux ! L'exposition concerne pourtant encore les travailleurs du désamiantage, de la maintenance, du bâtiment, de la construction et de la rénovation (électriciens, plombiers, chauffagistes couvreurs...) et beaucoup d'autres salariés. Annie Thébaud-Mony, (Association Henri Pétzerat), Alain Bobbio (ANDEVA), Marie-Pierre Maupoint, Kevin Goutelle (Inspection du Travail, Sud Travail) et le Professeur Sberpereau (CHU - Lille) appellent à la plus grande vigilance.

Pourquoi l'amiante est un combat actuel ?



Annie Thébaud-Mony, sociologue, Association Henri Pétzerat, Group 93

Les métiers de la construction en première ligne




Annie Thébaud-Mony, sociologue, Association Henri Pétzerat, Group 93

Une exposition de plus en plus insidieuse




Professeur Sberpereau, CHRU de Lille

Reconstituer les parcours professionnels pour déceler les expositions




Annie Thébaud-Mony, sociologue, Association Henri Pétzerat, Group 93

Dangerosité et niveau d'exposition




Professeur Sberpereau, CHRU de Lille

Le risque de l'amiante disséminée




Alain Bobbio, ANDEVA

Tout salarié peut être exposé sans le savoir



Marie-Pierre Maupoint, Sud Travail, Kevin Goutelle, Sud Travail

L'insuffisance des moyens de protection



Marie-Pierre Maupoint, Sud Travail, Kevin Goutelle, Sud Travail

Dans la petite Boîte À Outils
Amiante... un même combat pour tous les travailleurs
Rapport sur la prévention du risque amiante
La responsabilité du travail dans l'épidémie de cancers
Les cancers professionnels, un enjeu syndical

L'exposition des salariés aux maladies professionnelles
Le rapport de l'Assemblée nationale
Quels savoirs pour quelle expertise en santé au travail ?

Alailleurs sur le net
Le Rapport du Sénat... Le drame de l'amiante en France

Pourquoi l'amiante est un combat actuel ?

Les métiers de la construction en première ligne

Une exposition de plus en plus insidieuse

Reconstituer les parcours professionnels pour déceler les expositions

Dangerosité et niveau d'exposition

Le risque de l'amiante disséminée

Tout salarié peut être exposé sans le savoir

L'insuffisance des moyens de protection

Les maladies de l'amiante

Les maladies de l'amiante

Certaines maladies de l'amiante sont bénignes comme certaines fibroses, ou mortelles comme l'asbestose ou les cancers de la plèvre et du poumon. Elles touchent plusieurs dizaines de milliers de malades. Le professeur Sberpereau, pneumologue au CHRU de Lille et Alain Bobbio (ANDEVA) insistent sur le dépistage des plaques pleurales.

Les différentes pathologies de l'amiante



Professeur Sberpereau, CHRU de Lille

Asbestose : des fibroses handicapantes



Professeur Sberpereau, CHRU de Lille, Alain Bobbio, ANDEVA 93

Des dizaines de milliers de malades



Professeur Sberpereau, CHRU de Lille

L'épidémie de cancers de l'amiante



Professeur Sberpereau, CHRU de Lille, Alain Bobbio, ANDEVA 93

Plaques pleurales : les enjeux du dépistage



Professeur Sberpereau, CHRU de Lille, Alain Bobbio, ANDEVA 93

Les progrès des traitements



Professeur Sberpereau, CHRU de Lille

Les différentes pathologies de l'amiante

Asbestose : des fibroses handicapantes

Des dizaines de milliers de malades

L'épidémie de cancers de l'amiante

Plaques pleurales : les enjeux du dépistage

Les progrès des traitements

L'histoire d'un scandale

L'histoire d'un scandale

Il aura fallu des milliers morts et une lente prise en compte des connaissances scientifiques et des alertes des travailleurs et de leurs représentants pour que la vente, la production et l'utilisation de matériaux contenant de l'amiante soit interdite en 1997. Jusque là, le ministère du travail avait laissé tranquillement les industriels de l'amiante s'entendre entre eux pour définir la politique que l'État menait pour préserver la santé des populations et des travailleurs. Aujourd'hui, les lobbies sont toujours présents.

<p>Un danger connu depuis plus d'un siècle</p>  <p><small>Anne Thebaud-Méry, Association Henri Pézérat</small></p>	<p>Les métiers de l'amiante avant l'interdiction en 1997</p>  <p><small>Alain Bédère, ANDEVA, Jean-Paul Teissonnière, cabinet d'avocats TTLA</small></p>	<p>Un risque longtemps minimisé par les syndicats</p>  <p><small>Marie-pierre Mauprat, Sud Travail</small></p>	<p>La désinformation organisée par le patronat</p>  <p><small>Anne Thebaud-Méry, Association Henri Pézérat</small></p>
<p>Le CPA ou le mythe de l'usage contrôlé de l'amiante</p>  <p><small>Anne Thebaud-Méry, Association Henri Pézérat</small></p>	<p>La prise de conscience des années 1990</p>  <p><small>Anne Thebaud-Méry, Association Henri Pézérat</small></p>	<p>Le travail d'Henri Pézérat pour l'interdiction en 1997</p>  <p><small>Anne Thebaud-Méry, Association Henri Pézérat</small></p>	<p>Combien de morts encore ?</p>  <p><small>Alain Bédère, ANDEVA, Claude-Jean, Sud Rail, Jean-Paul Teissonnière, cabinet d'avocats TTLA</small></p>

Dans la petite Boîte À Outils
[Rapport sur la prise en charge des victimes](#)
[La science asservie, un livre sur les collusiones entre industriels et chercheurs](#)
[Bavages, un polluc sur l'amiante](#)








Ailleurs sur le net
[Contre un métier ignominieux \(L'Humanité 27 mai 1974\)](#)
[Documentaire France Culture : La Lettre à Chopin \(Amisoli\)](#)

- Un danger connu depuis plus d'un siècle
- Les métiers de l'amiante avant l'interdiction en 1997
- Un risque longtemps minimisé par les syndicats
- La désinformation organisée par le patronat
- Le CPA ou le mythe de l'usage contrôlé de l'amiante
- La prise de conscience des années 1990
- Le travail d'Henri Pézérat pour l'interdiction en 1997
- Combien de morts encore ?

La responsabilité des employeurs

La responsabilité des employeurs

L'indemnisation des victimes de l'amiante ne suffit pas. Il faut aussi condamner les responsables, les entreprises et leurs dirigeants qui ont sciemment exposé leurs salariés à l'amiante. C'est un enjeu de prévention. Homicide, mise en danger de la vie d'autrui, faute inexcusable, préjudices d'anxiété... Maître Jean-Paul Teissonnière (Cabinet TTLA) fait le point sur les procédures pénales.

<p>Les procédures pénales : enjeu pour la prévention</p>  <p><small>Jean-Paul Teissonnière, cabinet d'avocats TTLA</small></p>	<p>Condamner les responsables pour faute inexcusable</p>  <p><small>Jean-Paul Teissonnière, cabinet d'avocats TTLA, Alain Bédère, ANDEVA, Claude-Jean, Sud Rail</small></p>	<p>Agir collectivement : l'exemple d'Alstom Power</p>  <p><small>Jean-Paul Teissonnière, cabinet d'avocats TTLA, Alain Bédère, ANDEVA</small></p>	<p>La réparation du préjudice d'anxiété</p>  <p><small>Jean-Paul Teissonnière, cabinet d'avocats TTLA</small></p>
<p>Le droit social et la santé des travailleurs</p>  <p><small>Jean-Paul Teissonnière, cabinet d'avocats TTLA</small></p>	<p>La responsabilité pénale des employeurs</p>  <p><small>Jean-Paul Teissonnière, cabinet d'avocats TTLA</small></p>	<p>Le procès de Turin</p>  <p><small>Jean-Paul Teissonnière, cabinet d'avocats TTLA</small></p>	

Dans la petite Boîte À Outils
[Amiante, enfin un début de justice ?](#)
[La cour de cassation rend le procès Eternit possible](#)
[Eternit contre-attaque](#)
[Procès Eternit, un crime social et environnemental reconnu](#)
[Les procès préjudices amiante](#)


Le préjudice d'anxiété, une nouvelle avancée jurisprudentielle
[Classe action contre la SMICF](#)
[Le CHU de Besançon en correctionnelle](#)
[Amisoli... non lieu pour la mort ouvrière](#)

- Les procédures pénales : enjeu pour la prévention
- Condamner les responsables pour faute inexcusable
- Agir collectivement : l'exemple d'Alstom Power
- La réparation du préjudice d'anxiété
- Le droit social et la santé des travailleurs
- La responsabilité pénale des employeurs
- Le procès de Turin

Les luttes collectives

Les luttes collectives

De la lutte emblématique des ouvrières du textile d'Amisol au combat pour le désamiantage des bâtiments comme le Tripode, en passant par le classement et la fermeture de sites exposés, le rôle des associations est essentiel pour allier expérience ouvrière, recherche scientifique, collectifs de riverains, actions syndicales et juridiques, interventions médiatiques.

<p>La lutte emblématique des ouvrières d'Amisol</p>  <p><i>Annie Thibault-Mary, écologiste, Association Henri Poincaré</i></p>	<p>Le rôle des associations de victimes : l'exemple des ouvriers de ZF Masson</p>  <p><i>Le collectif des ouvriers ZF Masson regroupés dans l'ADDEVA de France</i></p>	<p>L'expérience ouvrière à la base des luttes</p>  <p><i>Annie Thibault-Mary, écologiste, Association Henri Poincaré</i></p>	<p>La lutte citoyenne : l'exemple d'un collège</p>  <p><i>Professeurs, CPE, agents d'entretien, parents du collège Jean Moulin d'Hubervilliers</i></p>
<p>L'action collective des victimes et des riverains</p>  <p><i>Généraliste Association des victimes et des riverains de l'usine CAMEP d'Hubley</i></p>	<p>La bataille du désamiantage du Tripode</p>  <p><i>Francis Judas, Ban Abrebre France</i></p>	<p>Le classement d'un site amiante par l'Inspection du travail</p>  <p><i>Marie-Pierre Maigret, Sud Travail</i></p>	<p>Dans la petite Boîte À Outils Le combat des salariés d'Airco</p> <p>Ailleurs sur le net Les amiantés du Tripode</p>

- La lutte emblématique des ouvrières d'Amisol
- Le rôle des associations de victimes : l'exemple des ouvriers de ZF Masson
- L'expérience ouvrière à la base des luttes
- La lutte citoyenne : l'exemple d'un collège
- L'action collective des victimes et des riverains
- La bataille du désamiantage du Tripode
- Le classement d'un site amiante par l'Inspection du travail

Les outils réglementaires et syndicaux

Les outils réglementaires et syndicaux

Face à l'amiante, les salariés peuvent se tourner vers l'Inspection du Travail, recourir au CHSCT (droit d'expertise, droit d'alerte...), également utiliser leur droit de retrait, mais toujours à condition qu'il y ait une démarche collective. Pour s'y retrouver dans le maquis réglementaire, Solidaires propose des formations aux représentants du personnel, et adhérent-es.

<p>Les moyens d'action de l'Inspection du travail face à l'amiante</p>  <p><i>Marie-Pierre Maigret, Sud Travail</i></p>	<p>Le droit à l'information et à la sécurité</p>  <p><i>Claude Jure, Sud Rail</i></p>	<p>Droit de retrait et droit d'alerte du CHSCT</p>  <p><i>Emmanuel Gondrin, conducteur RER, Alvin RERON, ACCIWA 13, Claude Jure, Sud Rail</i></p>	<p>L'exemple des salariés du RER</p>  <p><i>Emmanuel Gondrin, Sud Rail</i></p>
<p>Le droit légitime à une expertise CHSCT</p>  <p><i>Annie Thibault-Mary, écologiste, Association Henri Poincaré</i></p>	<p>Garder toutes les archives de CHSCT !</p>  <p><i>Annie Thibault-Mary, écologiste, Association Henri Poincaré, Group 92</i></p>	<p>L'obligation du Dossier Technique Amiante pour tout immeuble</p>  <p><i>Alain Bobbio, ANDEVA, Claude Jure, Sud Rail</i></p>	<p>Les outils de prévention des CARSAT</p>  <p><i>Flora Pilon, CARSAT Rhône-Alpes</i></p>

Dans la petite Boîte À Outils
Une nouvelle formation Solidaires : risques physiques et maladies professionnelles CHSCT extraordinaire à la RATP.
[Le droit d'alerte sanitaire et environnementale](#)
[Expertise pour risque grave](#)

Ailleurs sur le net
[La formation syndicale](#)
[Témoignage d'un inspecteur du travail \(extrait du webdoc sur les inspecteurs du travail - partie 5-2 « contrôles cocasse »\)](#)
[Le droit au suivi post-professionnel](#)

- Les moyens d'action de l'Inspection du travail face à l'amiante
- Le droit à l'information et à la sécurité
- Droit de retrait et droit d'alerte du CHSCT
- L'exemple des salariés du RER
- Le droit légitime à une expertise CHSCT
- Garder toutes les archives de CHSCT !
- L'obligation du Dossier Technique Amiante pour tout immeuble
- Les outils de prévention des CARSAT

Le désamiantage en question

Le désamiantage en question

Diagnostiques amiante peu fiables, dossiers technique amiante absents (peurant obligatoire pour tout immeuble), carence des chantiers de désamiantage, exposition des travailleurs, manque d'information des riverains, réglementation mal appliquée, les conditions de retrait total de l'amiante de centaines de milliers de bâtiments publics et privés sont au coeur d'un nouveau scandale de santé publique.

- Les dangers du désamiantage**
Annie Thébaud-Mony, Association Henri Pérozat, Giscop 93
- S'organiser pour exiger le désamiantage**
Émile Carzon, fonctionnaire à Bobigny
- Le maquis de la réglementation amiante**
Kevin Goutelle, Sud Travail
- Une réglementation mal appliquée**
Alain Bobbio, ANDEVA
- Le danger des diagnostics amiante absents ou mal réalisés**
Kevin Goutelle, Sud Travail
- Les carences des chantiers de désamiantage**
Kevin Goutelle, Sud Travail

- Les dangers du désamiantage
- S'organiser pour exiger le désamiantage
- Le maquis de la réglementation amiante
- Une réglementation mal appliquée
- Le danger des diagnostics amiante absents ou mal réalisés
- Les carences des chantiers de désamiantage

La reconnaissance en maladie professionnelle

La reconnaissance en maladie professionnelle

Alain Bobbio (ANDEVA) et Annie Thébaud-Mony (Association Henri Pérozat, Giscop 93) exposent le processus et les difficultés des victimes et leurs familles pour être reconnues en maladie professionnelle et être indemnisées.

- Les droits au suivi médical et à l'attestation d'exposition**
Alain Bobbio, ANDEVA
- La reconnaissance en maladie professionnelle**
Alain Bobbio, ANDEVA
- La polyexposition aux cancérrogènes**
Annie Thébaud-Mony, Association Henri Pérozat
- Le droit à la cessation anticipée d'activité**
Alain Bobbio, ANDEVA
- Le droit à l'indemnisation**
Alain Bobbio, ANDEVA

Dans la petite Boîte à Outils

- [Un comptable exposé à l'amiante reconnu en maladie professionnelle](#)
- [Intoxications sur le lieu de travail, de nouvelles avancées](#)
- [Plaques pleurales et maladie professionnelle](#)
- [Des victimes condamnées à rembourser leur indemnisation !](#)
- [Des parlementaires solidaires des victimes](#)

- Les droits au suivi médical et à l'attestation d'exposition
- La reconnaissance en maladie professionnelle
- La polyexposition aux cancérrogènes
- Le droit à la cessation anticipée d'activité
- Le droit à l'indemnisation

Où trouve-t-on de l'amiante ?

Où trouve-t-on de l'amiante ?

L'amiante, ce « magic mineral », a été utilisé massivement dans plus de 3000 produits du bâtiment, des travaux publics et dans des installations industrielles. Elle continue à être produite (environ 2000 tonnes par an dans le monde), n'est pas interdite dans tous les pays et continue donc de circuler.

3000 produits contiennent de l'amiante

Dans le bâtiment (extérieur)

Dans le bâtiment (intérieur)

Dans les transports

Dans les objets de la vie courante

Documents en ligne

L'amiante circule encore dans le monde

3000 produits contiennent de l'amiante
L'amiante circule encore dans le monde

Ressources

Ressources

Associations

Livres

Audio

Films

Rapports

LA PETITE BAO

Boîte à outils à l'usage
des salarié-es et de leurs
représentant-es